



Règlement

Qui peut concourir ?

Toutes les collectivités territoriales, des différents niveaux de territoires, les associations et les structures publiques adhérentes ou non à l'Anacej. Certains Prix sont réservés aux adhérents de l'Anacej.

Quelles sont les actions qui peuvent être présentées ?

Toutes les actions concrétisées en 2019 par des jeunes engagés au sein de collectivités territoriales, associations ou structures publiques peuvent être présentées, quel que soit le thème abordé. Privilégiez cependant les actions nouvelles aux actions reconduites.

Est-il possible de présenter plusieurs actions ?

Pour les collectivités adhérentes, il est possible de présenter plusieurs actions différentes.

Comment présenter sa candidature ?

Pour valider leur inscription à la 10^e édition des Prix Anacej des jeunes citoyens, les collectivités candidates doivent s'inscrire via le site internet de l'Anacej www.anacej.fr/prix-anacej puis renvoyer le dossier de candidature dûment complété, par mail à l'adresse simon.berger@anacej.asso.fr ou par courrier à l'adresse **Anacej, 10-14 rue Tolain, 75020 Paris**.

Le dossier de candidature a été conçu pour faciliter le travail de rédaction et rendre homogène l'ensemble des dossiers. Pour enrichir les dossiers, il est recommandé de joindre tous les documents utiles (articles de presse, reportage vidéo, photos, fiches techniques, etc.).

Jusqu'à quand est-il possible de candidater ?

La date de fin des candidatures est fixée au lundi **2 mars 2020**. Tout dossier fournis après cette date pourra être refusé.

Qui examinera les dossiers ?

Les dossiers présentés seront étudiés, dans un premier temps, par un comité technique composé de représentants de l'Anacej, qui réalisera une pré-sélection. Le jury composé de représentants des partenaires des Prix établira ensuite le palmarès de l'édition 2020 à partir de cette pré-sélection.

Quand seront connus les résultats ?

Les résultats de la 10^e édition seront dévoilés à l'occasion de la remise des Prix organisée dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Anacej, **en juin 2020**, à Amiens.

Quelle valorisation des projets primés ?

L'ensemble des actions présélectionnées par le comité technique fera l'objet d'une valorisation via le site internet de l'Anacej. Les actions lauréates feront, quant à elles, l'objet d'une valorisation dans le cadre de l'édition 2020 du **Carnet du jeune citoyen**, édité chaque année par l'Anacej.

Enfin, chaque candidature déposée pourra aussi faire l'objet d'une inscription dans le cadre de différents prix et concours portés par nos partenaires tels que les **Prix Cap'Com Conseils de jeunes**, les **Trophées Eco Actions**, **Festiprev'**, **Jeunes Reporters pour l'Environnement**, les **Trophées AMIF**...

Suite au verso →

un réseau national
d'acteurs et d'élus
enfance jeunesse
10 - 14 rue Tolain 75020 Paris
T 01 56 35 05 35 info@anacej.fr
www.anacej.fr
anacej

Quels sont les Prix décernés ?

Plusieurs prix pourront être décernés :

TRÈS PETITES COMMUNES

à une commune adhérente de moins de 2 500 habitants

PETITES COMMUNES

à une commune adhérente de 2 500 à 25 000 habitants

COMMUNES MOYENNES

à une commune adhérente de moins de 22 000 à 80 000 habitants

GRANDES VILLES

à une commune adhérente de plus de 80 000 habitants ou une métropole adhérente de plus de 80 000 habitants

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

à un département adhérent

CONSEIL RÉGIONAUX

à un conseil régional adhérent ou une collectivité unique adhérente

INTERCOMMUNALITÉS

à une communauté de communes ou agglomération adhérente

DÉMARCHE DE PARTICIPATION INNOVANTE

à une collectivité adhérente ou non ayant mis en place une démarche innovante en matière de participation des enfants et des jeunes

PROJETS EUROPÉENS

à une collectivité adhérente ou non ayant développé un projet au niveau européen (sous le patronage de la Représentation en France de la Commission européenne)

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

à une collectivité adhérente ou non ayant développé une initiative exemplaire en matière de mobilité durable, transition énergétique ou/et solidarité (en partenariat avec EDF Collectivités)

DÉMARCHE INTERGÉNÉRATIONNELLE

à une collectivité adhérente ou non ayant co-construit une action avec des enfants et/ou des jeunes et le public sénior (en partenariat avec La Palme de l'Initiative Intergénérationnelle)

CONSEILS DU MONDE

à une collectivité étrangère ayant mis en place une démarche de participation exemplaire avec des enfants ou des jeunes

TRAVAIL DE MÉMOIRE

à une collectivité adhérente ou non ayant développé un projet autour du travail de mémoire (en partenariat avec Le Souvenir Français)

LE GRAND PRIX DU JURY

à la meilleure candidature de l'édition

UN COUP DE CŒUR SPÉCIAL QUARTIERS « POLITIQUE DE LA VILLE »

sera aussi décerné à la collectivité qui aura proposé le projet le plus impactant sur les territoires placés en Quartiers « Politique de la Ville » (en partenariat avec le CGET)

UN COUP DE CŒUR DU RÉSEAU

sera aussi décerné à la collectivité adhérente qui aura proposé le projet préféré par le réseau de l'Anacej

Le jury pourra aussi décider de décerner un

COUP DE CŒUR DU JURY à l'un des projets candidats en 2020

L'Anacej, c'est quoi ?

Depuis 1991, l'Anacej, le réseau national d'acteurs et d'élus enfance jeunesse accompagne, informe et conseille les collectivités territoriales dans leurs démarches de dialogue et de participation avec les enfants et les jeunes.

Contact Prix Anacej des jeunes citoyens :

Simon Berger
simon.berger@anacej.asso.fr
01 56 35 05 32

Retrouvez l'Anacej sur     

un réseau national d'acteurs et d'élus enfance jeunesse
10 - 14 rue Tolain 75020 Paris
T 01 56 35 05 35 info@anacej.fr
www.anacej.fr
anacej